

## À la découverte de la rivière

Avec le SIGREDA et le RASIEEDD



© Yannick Tribaut / Grenoble-Alpes Métropole

Le partenariat entre Grenoble-Alpes Métropole et le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Grasse, du Drac et de leurs Affluents) a pour objectif de faire découvrir aux élèves la dynamique des cours d'eau, l'écologie des rivières et zones humides ainsi que les aménagements, travaux d'entretien et de restauration. Les structures du RASIEEDD et leurs intervenants, vous accompagnent pour mener votre projet pédagogique.



### Type d'intervention

Animations scolaires en classe et sur le terrain.

### Public

CE2, CM1 et CM2.

### Accès

Gratuit, sur demande et sélection auprès de Grenoble-Alpes Métropole. Transport non pris en charge.

### Objectifs

- Découvrir la richesse et la fragilité des milieux aquatiques (cours d'eau, zone humides).
- Sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'eau au niveau des bassins versants.
- Connaître la dynamique de la rivière et les différentes composantes de son écosystème.
- Comprendre les interactions entre l'homme et la rivière.

### Contenu

Cinq séances de l'automne à juin dont des sorties d'exploration sur un ou plusieurs sites de la Métropole. Participation des enseignant(e)s à une réunion collective en septembre pour une présentation et construction des séances pédagogiques.

Approche sensible, sensorielle : ateliers d'écriture, de land art, de kims... Démarche scientifique avec des observations, des identifications, des expériences et analyses. Recherche des ac-

tions de l'homme passées ou actuelles et de leurs impacts. Réalisation d'une maquette évolutive pour prendre du recul à l'échelle du bassin versant.

### Outils pédagogiques

Différents outils sont mis à disposition des classes : maquette du bassin versant ; kit de terrain (épuisettes, loupes, aquarium, etc.) ; analyses de l'eau (physico chimique, thermomètre, etc.) ; mallette pédagogique « Fleuve grandeur nature » ; fiches pédagogiques.

#### Comment candidater ?

En remplissant le formulaire en ligne sur [lametro.fr/educationenvironnement](http://lametro.fr/educationenvironnement)  
Date limite de candidature : 25 mai 2018

Vous recevrez une réponse positive ou négative.

Critères de sélection : équité territoriale, bénéfiques antérieurs, projet pédagogique.

Plus d'infos  
[dorian.obry@sigreda.fr](mailto:dorian.obry@sigreda.fr)  
[asieedd@orange.fr](mailto:asieedd@orange.fr)  
[axelle.viviani@lametro.fr](mailto:axelle.viviani@lametro.fr)